

Conseil municipal du 13 janvier 2021 à 20h30

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 17

Membres votants : 17

Membres absents : 2

Procurations : 0

Présents : TAVET Alain, LAFORGUE Catherine, LAGRANDCOURT Sylvie, VEDRENNE Alain, MONTENERO Anne-Sophie, TOCHEPORT-BERRIER Aurélie, BOUQUIER Cyril, LAVAL Jean-Claude, CHANQUOI Jean-Marie, MARTY Annie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel, VILLEMUR Nadège, GARGAUD Stéphane. THIRRION Kristel, SELVES Céline, ROUSSEL Corinne

Absents : LAVAL Cécile, FRERE Christophe,

Mme MARTY Annie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1- MISE EN PLACE MAIRES DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la sous-préfecture nous demandant de mettre en place deux maires délégués par commune historique pour pouvoir garder l'état civil (naissances, mariages, décès) propre à chaque commune ainsi que leurs bureaux de votes. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal

Pour la commune de Chavagnac seul Monsieur TAVET Alain a fait acte de candidature il a été élu par 17 voix pour.

Pour la commune de Grèzes seul Monsieur CHANQUOI Jean-Marie a fait acte de candidature et a été élu par 17 voix pour.

2-DÉLÉGATION SIGNATURE AUTORISATION DU SOL

Afin d'écourter les délais le service urbanisme propose aux communes de donner délégation de signature aux agents du service instruction

Article 1^{er} : Pour l'application de l'article L. 423-1 du code de l'urbanisme, la délégation de signature du Maire est donnée aux agents chargés de l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme des communes de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir – Thenon - Hautefort, nommés ci-après, et par ordre de priorité :

- 1- Sonia GOUDOUR, instructrice chargée du service ADS
- 2- Marie FAURE, instructrice

Article 2 : Seuls les actes pouvant être signés par délégation sont les suivants :

- Lettre portant majoration des délais d'instruction
- Lettre de prolongation exceptionnelle du délai d'instruction

- Lettre de demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés
- Lettre de demande de dossiers complémentaires
- Lettre de consultations des personnes publiques, services ou commissions intéressés
- Tout autre courrier nécessaire seulement dans le cadre de l'instruction, à l'exclusion de la décision, contentieux ...

La signature devra être précédée de la formule suivante : « Pour le maire et par délégation ».

Le Maire reste signataire des autorisations d'urbanisme

3-DIVERS :

- CU :
 - le PLUI va être bientôt finalisé celui ci aura pour conséquence la suppression de certaines zones se trouvant actuellement en zone constructible. Le Conseil Municipal souhaite informer les titulaires de CU ainsi que les personnes possédant un terrain situé en zone constructible de vendre si le souhaite dès que possible et pour ceux qui ne sont pas titulaire d'un CU positif dans faire la demande pour une vente.

Le Conseil Municipal ne connaît pas d'avance les zones qui vont être supprimées à l'avenir. Il souhaite juste en informer les propriétaires de la situation : avec une publication dans le bulletin municipal de 2021, sur le site « lescoteauxperigourdins.fr » et pour les personnes titulaires d'un CU en cour de validité un courrier leur sera adressé.

- BULLETIN MUNICIPAL 2020 :
 - en cours de finalisation
 - distribution fin janvier
- ADRESSAGE :
 - Chaque maison se verra remettre un courrier contenant les informations sur leur nouvelle adresse ainsi que la liste des organismes auprès desquels il faudra effectuer les démarches.
- TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020 :
 - Bâches incendie « La Planche » Grèzes et « La Cussol » Chavagnac
 - Rénovation salle de classe
 - Accès Habitation « Bois de Bigeat »
 - Accessibilité école en façade
 - Remplacement haie cimetière Chavagnac coté route de Grèzes
 - Réaménagement parterre entrée bourg côte La Feuillade
 - Réparation toiture en lauze du four des Mothes suite à des infiltration d'eau
 - Feux récompense dans le bourg coté RD60
 - Réparation chemin de la Chanal
 - Escalier cimetière de Grèzes
 - Dé-moussage toiture Maison du Peuple
 - Travaux école appel d'offre prévue mi-avril

➤ MISE À DISPOSITION LOCAL

- Suite à la nouvelle proposition de l'infirmière qui avait déjà souhaité s'installer en fin d'année 2020 celle-ci ayant trouvé une collègue pour s'installer avec elle et n'ayant pas trouvé de local privé sur la commune, elle a réitéré sa demande de location d'un local auprès de la commune .

Après discussion et faisabilité du projet le conseil décide à 9 voix pour, 3 contre, 5 abstention l'installation du futur cabinet au sein du local libre sis « le Bourg » Grèzes et décide de fixer le loyer à 250 euros charges comprises.

➤ TERRAIN ZAE NADAILLAC

- RDV avec la mairie de Nadaillac pour présenter le projet de vente et voir si la commune serait intéressée pour racheter le terrain

➤ ENTRETIEN CHEMINS PAR COMCOM :

- la COMCOM passe l'épaveuse et élague les branches à l'aplomb du chemin et dépose les branches sur le terrain à la charge du propriétaire d'enlever celles-ci .

➤ PARTICIPATION CITOYENNE :

- suite au décès d'un référent participation citoyenne celui-ci à été remplacé et le nom a été transmis à la gendarmerie

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PÉRIGORD NOIR
THENON HAUTEFORT

- Réflexion sur proposition d'un autre nom pour la celle-ci plus court

➤ COMMUNE LES COTEAUX PÉRIGOURDINS

- proposition de nom de gentilé pour notre commune